
Classification convention collective nationale - IDCC 2147 :

- Statut non cadre,
- Groupe III,
- Rémunération brute annuelle selon convention collective.

Contexte :

- Missions exercées au sein du Service Production sous la responsabilité hiérarchique de la Responsable du Pôle Eau Potable,
- Poste sans encadrement de personnel,
- Localisation : Le Mas d'Azil
- Déplacements :
 - o Très fréquents sur le territoire d'affectation
 - o Occasionnels sur l'ensemble du territoire du SMDEA,
 - o Permis B exigé.

Missions principales

Vous êtes en charge de la production d'eau potable du secteur du Mas d'Azil (usine, traitements et ouvrages associés).

Vos missions sont les suivantes :

- o Exploiter les unités de production du secteur et les ouvrages de distribution associés.
- o Participer à l'élaboration et mettre en œuvre le plan pluriannuel d'exploitation des systèmes de production d'eau potable confiés avec l'outil de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (logiciel MAINTA);
- o Vérifier le bon fonctionnement des systèmes de production d'eau potable confiés.
- o Effectuer des réglages, réaliser les opérations courantes : lavage des filtres, approvisionnement en produits de traitement, entretien annuel des ouvrages...
- o Mettre en œuvre des protocoles opérationnels (procédures, modes opératoires) sur les usines et les ouvrages associés : travaux, ajustements de traitement...
- o Procéder au diagnostic des signes de dysfonctionnement afin de prévenir les pannes et le cas échéant, assurer les travaux de dépannage et de réparation (mécanique, entretien générale).

- Renouvellement, maintenance et travaux internes :
 - Automatismes, régulation et télésurveillance,
 - Pompes et divers matériels électrotechniques en relation avec l'eau et l'assainissement (capteurs, moto réducteurs, vannes pilotées, aérateurs, compresseurs...),
 - Installation et programmation des systèmes de télésurveillance,
 - Raccordement électrique de systèmes de traitement,
- Assurer les mesures d'autocontrôles en production et sur les réseaux, jusqu'au point de livraison sur le réseau de distribution. Prendre les mesures correctives nécessaires.
- Optimiser l'utilisation de l'énergie électrique et des produits de traitement.
- Suivre et rendre-compte de l'activité :
 - Élaborer et renseigner les carnets d'exploitation, les tableaux de suivi de l'activité,
 - Organiser la consignation des analyses et saisir les résultats,
 - Consigner les dysfonctionnements, contribuer à en analyser les causes puis à exprimer le mode de résolution.
- Mettre en œuvre les mesures correctives en cas de non-conformités sanitaires.
- Exercer la surveillance au titre de la sécurité des installations : piloter l'organisation des visites réglementaires de sécurité.
- Contribuer à la validation des dispositions constructives prévues aux projets et au suivi de travaux relatifs aux installations sur le territoire.
- Contrôler la performance des installations nouvelles pendant l'année de garantie et pendant les deux années de parfait achèvement.
- Organiser le planning des remplacements pour l'exploitation des usines en période de congés et RTT.

De manière transversale avec les autres collaborateurs du service Production :

- Participer à l'élaboration d'outils communs.
- Avoir la connaissance de la gestion des autres sites de manière à pouvoir y intervenir en suppléance.

Missions annexes :

Tous types d'interventions demandées dans le cadre de la mission de service public de distribution d'eau

Compétences requises :

Formation Bac+2/3 métiers de l'eau ou électrotechnique

Savoir

Connaissances approfondies en matière de règlement sanitaire et législation des eaux destinées à la consommation humaine
Connaissances approfondies en électromécanique/électrotechnique
Connaissances approfondies des process de traitement de l'eau
Connaissances dans le fonctionnement et l'exploitation d'usines de potabilisation
Maîtrise des outils informatiques (Word – Excel)

Savoir-faire (être capable de)

Rendre-compte de son activité, suivre les tableaux de bord et analyser son activité
Hiérarchiser les urgences et gérer les échéances
Contribuer à l'amélioration des systèmes et des procédures (de maintenance, d'interventions...)
Rédiger un rapport de maintenance, un bilan d'exploitation
Organiser l'activité en autonomie

Savoir être

Sens du service public
Réactivité, autonomie, disponibilité

Astreintes – oui, en qualité d'agent d'astreinte Production